

# LES HALLES DE SAINT-NAZAIRE (MARCHÉ COUVERT)



Crédit photo : (Christian ROBERT / Ville de Saint-Nazaire)

*Construites entre 1956 et 1958, les halles du marché couvert de Saint-Nazaire sont l'un des monuments incontournables de la période de la Reconstruction de la ville au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.*

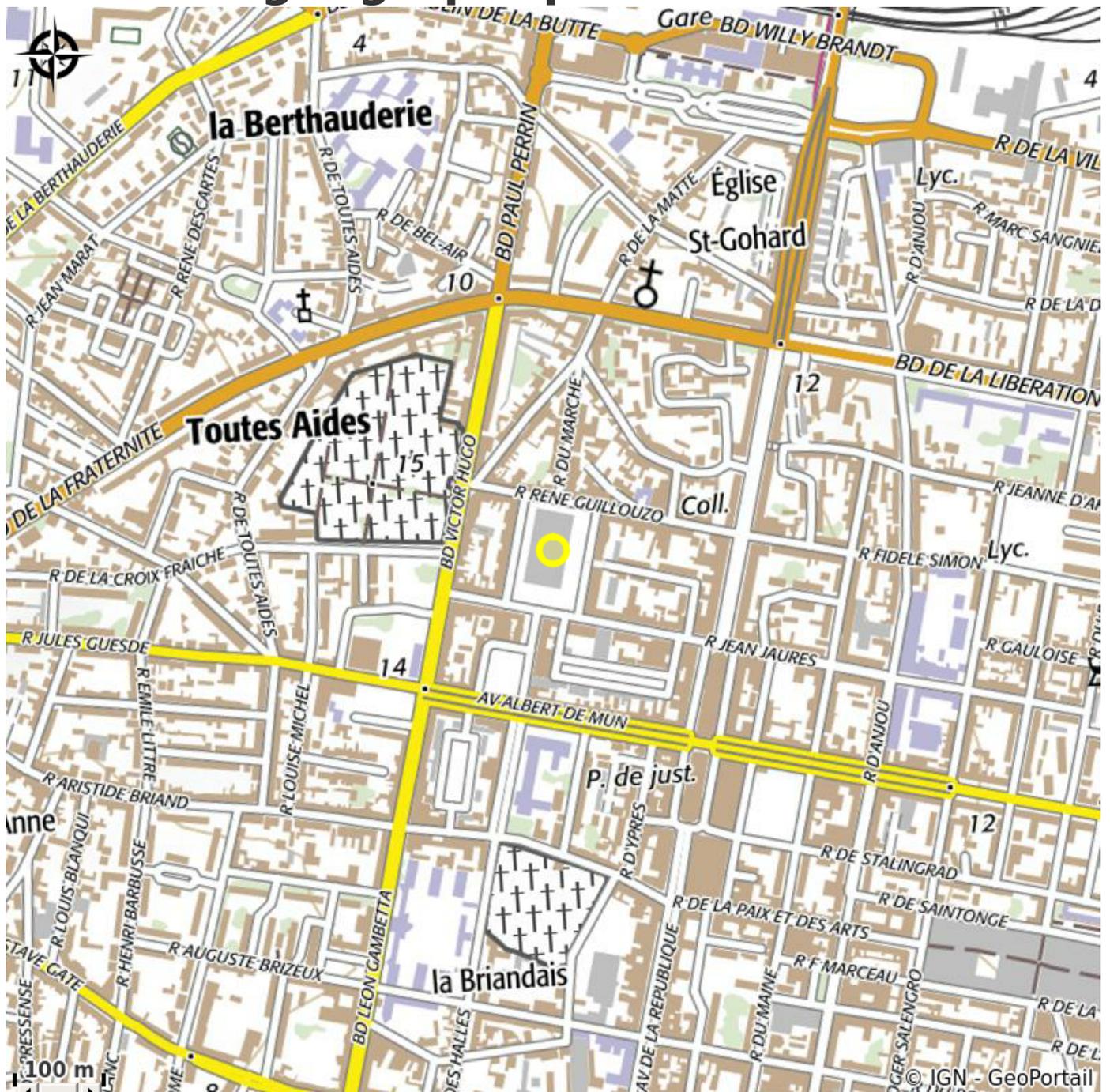
## Infos pratiques

Categorie : A voir

# Description

Le marché couvert de Saint-Nazaire en cours de construction en 1939 ne verra jamais le jour. Le chantier est stoppé lorsque la guerre éclate et sera sérieusement endommagé lors des bombardements de 1942 puis finalement détruit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. C'est l'architecte Claude Dommée qui en avait la charge qui sera tout de même nommé en 1952 pour proposer un nouveau projet dans le cadre de la Reconstruction de la ville dont le nouveau marché est l'une des priorités. Inauguré en 1958 en présence du Président du Conseil économique, le nouveau marché de Saint-Nazaire est une prouesse architecturale typique de la Reconstruction. Composées de 16 sheds en béton armé et vitrés (succession de toits à deux versants de pentes différentes), la conception permet d'obtenir des voutes d'une seule portée atteignant jusqu'à 45 mètres. La superficie intérieure dépasse alors les 4 000 m<sup>2</sup> et la couverture 6 000 m<sup>2</sup>. La luminosité y est très importante grâce aux sheds vitrés et la lumière réfléchiée est diffusée par la face intérieure des voiles. 35 magasins ceinturent le marché qui comporte différents étals de vente et d'importants îlots sur une superficie de 900 m<sup>2</sup> situés au centre des halles. La partie Nord, dotée d'étals simples, est destinée à la vente du poisson, la partie Sud étant réservée à la boucherie et à la charcuterie. Les halles du marché couvert de Saint-Nazaire bénéficient du label "Architecture contemporaine remarquable" délivré par le Ministère de la Culture (anciennement Patrimoine du XXe siècle). Des visites des halles sont proposées ponctuellement par Saint-Nazaire Renversante. Découvrez toutes les informations sur la page internet dédiée. Le marché a lieu tous les mardis, vendredis, samedis et dimanches. Commerçants alimentaires : Hiver : 7h30 - 12h30 le mardi, le vendredi et le samedi | 7h30 - 13h le dimanche Été : 7h30 - 13h le mardi, le vendredi et le samedi | 7h30 - 13h30 le dimanche Commerçants manufacturés\*  
\*Peu présents le mardi et pendant la période d'hiver Hiver : 9h - 12h30 le mardi, le vendredi et le samedi 8h30 | 13h le dimanche Été : 8h - 13h le mardi, le vendredi et le samedi 8h30 | 13h30 le dimanche

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## Contact

Place du Commerce

44600 SAINT-NAZAIRE

[https://www.saint-nazaire-tourisme.com/  
les-visites/les-visites-decouvertes-saint-  
nazaire-et-briere/les-halles/](https://www.saint-nazaire-tourisme.com/les-visites/les-visites-decouvertes-saint-nazaire-et-briere/les-halles/)